



Litige avec un magasin de matériaux

Par **sylvie_old**, le **08/07/2007** à **18:30**

j ai acheté un carrelage de prix un gré cerame poli ,il se trouve qu il marque toute les traces de chaussures et impossible a enlevé surtout les traces de basket .Je suis allée au magasin me plaindre ils m ont redonné la meme quantité que j avais acheté car apparemment ils avaient eut des soucis avec cette série ont a décarrelé puis recarrelé mais s est encore pire qu'avant .en plus le carreleur a mes frais ,je ne me vois pas recommencé se travail pénible et tres brillant.j aimerai savoir quelle est mon recours merci de bien vouloir me renseigné